



## **COMMUNIQUÉ** *Pour diffusion immédiate*

### **170 000 \$ POUR LA PROTECTION DES COURS D'EAU**

**Notre-Dame-du-Nord, le 6 décembre 2011-** L'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) et ses partenaires lancent le projet «**Unis pour la protection des berges du bassin versant**». Ce projet favorisera l'atteinte d'un objectif d'envergure, soit de stabiliser et revégétaliser des secteurs de berges dégradées.

Cette initiative s'inspire d'un projet similaire réalisé en 2009 par le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) dont les résultats avaient été forts concluants. L'analyse des travaux réalisés en 2009 permettra d'apporter des améliorations aux techniques utilisées et de poursuivre le développement de l'expertise régionale en matière de restauration des berges.

Rappelons que les berges des lacs et cours d'eau jouent un rôle essentiel pour le maintien de la qualité de l'eau ainsi que de la faune qui y est associée. Les aménagements effectués couvriront un total de 5 km de littoral et plus de 15000 végétaux seront plantés. Les travaux pourront être effectués en milieu agricole, forestier, municipal ou de villégiature.

Ce projet de l'OBVT a une valeur totale de 170 000 \$ dont près de la moitié provient du *Fonds pour dommages à l'environnement* d'Environnement Canada.

Les autres partenaires financiers sont le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Emploi-Québec et la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue. Les partenaires suivants participeront au projet en fournissant soit de la main-d'œuvre, des matériaux ou des services : la Ville de Rouyn-Noranda, l'Union des producteurs agricoles, le CREAT, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le Groupe conseil agricole du Témiscamingue, la Société d'exploitation sylvicole du Témiscamingue et la compagnie Tembec.

Fondé en 2010, l'**Organisme de bassin versant du Témiscamingue** est un organisme régional dont la mission est de mettre en œuvre et de promouvoir la gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans un esprit de développement durable. Le territoire d'action de l'OBVT est vaste, passant du sud du Témiscamingue au nord de Rouyn-Noranda, en englobant la partie sud de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Dans les faits, son territoire est composé du bassin versant supérieur de la rivière des Outaouais et représente une superficie de près de 35 000 km<sup>2</sup>. Pour en savoir plus sur l'OBVT et ses réalisations, consultez le site [www.obvt.ca](http://www.obvt.ca).

**-30 -**

Source : Ambroise Lycke, biologiste, M. Sc.  
Directeur général  
Tél. : 819 629-5010, poste 2  
Cellulaire : 819-629-8526



**Photos**



**Exemple d'une berge dégradée d'un cours d'eau**



**La même berge après restauration**